

# CONSEIL GENERAL DE TARN-ET-GARONNE

---

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE

6<sup>ème</sup> RÉUNION DE 2012

Séance du 15 novembre 2012

CG 12/6<sup>ème</sup>/VI-02

*L'an deux mil douze, le 15 novembre, les membres du Conseil Général légalement convoqués se sont réunis à l'Hôtel du Département sous la présidence de M. Jean-Michel BAYLET, Président du Conseil Général. Après avoir constaté le quorum légal, l'Assemblée départementale peut valablement délibérer.*

*Présents ou ayant donné procuration de vote : Mme Sardeing-Rodriguez, MM. Albert, Astoul, Astruc, Aurientis, Baylet, Bésiers, Cambon, Capayrou, Dagen, Deprince, Descazeaux, Empociello, Garrigues Francis, Garrigues Roland, Gonzalez, Guillamat, Hébral, Lacombe, Lavabre, Marty Michel, Marty Patrick, Massip, Mouchard, Quéreilhac, Raynal, Roger, Roset,, Tabarly et Viguié.*

### GRAND SUD LOGISTIQUE

---

Lors de notre dernière Assemblée Départementale, je vous ai communiqué l'ensemble des informations relatives au Syndicat Mixte d'Aménagement de « Grand Sud Logistique ».

Dans la continuité de ce rapport je vous propose à l'occasion de cette DM2 de 2012, de prendre connaissance des autres actions conduites par l'ADE 82 pour :

- accompagner la commercialisation de « Grand Sud Logistique »,
- s'assurer que les créations d'emplois bénéficient en priorité aux demandeurs d'emplois Tarn-et-Garonnais,
- animer les entreprises de la filière logistique départementale.

#### **I – POINT SUR LA COMMERCIALISATION DE LA ZONE :**

Malgré la crise économique actuelle, la logistique reste un secteur d'activité porteur, avec des projets de grande envergure créateurs d'emplois.

Depuis le début de l'année 2012, l'ADE 82 a examiné **7 projets d'implantation** à la recherche de terrains pour installer des activités logistiques dans le grand sud ouest de la France.

Pour chacun de ces dossiers, une proposition argumentée a été établie et adressée au porteur de projet. Ce travail a généré 2 visites sur le terrain qui ont été l'occasion d'engager la discussion. Ces nouveaux projets viennent s'ajouter à ceux déjà identifiés précédemment.

Les décisions sont longues à venir et nous faisons de plus en plus face à la concurrence avec les autres territoires. La position de « Grand Sud Logistique » au croisement autoroutier A20-A62 et son niveau d'équipement sont de véritables atouts qui feront la différence pour les investisseurs.

Il faut noter qu'au-delà du prix du terrain et des équipements accessibles sur la zone, qui constituent des éléments déterminants dans la prise de décision, les investisseurs sont de plus en plus attentifs à la ressource humaine, aux compétences disponibles sur le territoire et aux services d'accueil qui leur sont offerts.

C'est dans cette logique, que notre Agence de Développement Economique a développé un certain nombre d'actions de nature à structurer l'offre de services aux entreprises logistiques qui cherchent à s'implanter.

## **II – UN DISPOSITIF SPECIAL POUR L'EMPLOI LOGISTIQUE :**

Afin de répondre aux besoins en ressources humaines de toute entreprise qui s'installe, l'ADE 82 a développé un dispositif d'accompagnement spécifique pour anticiper les demandes et s'assurer autant que possible que les demandeurs d'emploi situés à proximité de la zone puissent accéder aux offres.

Cette action prend la forme d'une « **convention de bienvenue** » signée avec l'entreprise qui s'implante. Elle vise à mobiliser les services de l'Etat et l'ensemble des partenaires pour accompagner l'entreprise dans les démarches de recrutement.

Une fois que l'entreprise a décidé de s'implanter et qu'elle a procédé à l'acquisition des terrains, nous signons avec elle une convention qui nous engage à ses côtés.

Dans un premier temps, des réunions de préparation ont lieu avec les représentants de l'Etat et Pôle Emploi. Elles visent à connaître le volume de recrutements envisagé par l'entreprise, la typologie des postes à pourvoir, le niveau de compétences et d'expérience attendu.

Après cette phase de définition du besoin de l'entreprise, le travail est réparti de la façon suivante :

- l'**ADE 82 et les représentants des Communes**, membres du Syndicat Mixte, organisent des réunions locales d'informations sur le recrutement. Cela permet de rassembler les demandes des personnes en recherche d'emploi localement,
- de son côté, **Pôle Emploi**, prépare la campagne de recrutement, définit la méthode pour sélectionner les candidats et la valide avec l'investisseur,
- une fois les deux premières étapes réalisées, l'ADE 82 transmet à Pôle Emploi, les CV des demandeurs d'emploi qu'elle a identifiés localement et la campagne de recrutement est lancée,
- in fine, l'investisseur se voit présenter un certain nombre de candidats présélectionnés qui correspondent au profil dont il a besoin pour exploiter son nouveau bâtiment.

Ce mode de fonctionnement a été lancé en 2011 pour accompagner l'entreprise DENJEAN dans ses recrutements. Il a déjà permis de créer 120 emplois dont plus de 85 % ont été attribués à des personnes habitant dans un rayon de 15 km autour de « Grand Sud Logistique ».

Une nouvelle campagne de recrutement représentant 50 emplois supplémentaires vient d'être lancée dans le cadre de ce dispositif de « Bienvenue en Tarn-et-Garonne ». Les embauches sont prévues pour le mois de janvier 2013.

Il faut souligner que, en plus de l'accompagnement dans les démarches de recrutements, la convention « Bienvenue en Tarn-et-Garonne » propose également un accompagnement pour toutes les questions diverses pouvant intervenir lors d'une implantation (information sur les logements, scolarité des enfants, etc...).

### **III – ANIMER LES ENTREPRISES DE LA FILIERE LOGISTIQUE :**

En complément de la convention « Bienvenue en Tarn-et-Garonne », il est apparu nécessaire de travailler avec l'ensemble des entreprises du secteur logistique implantées en Tarn-et-Garonne.

Les métiers de la logistique sont, en effet, relativement nombreux. Ils ont beaucoup évolué au fil du temps et sont assez mal connus du public, pourtant de vraies opportunités d'embauches existent dans ce secteur.

C'est dans ce cadre que l'ADE 82 et la Préfecture de Tarn-et-Garonne ont décidé de créer une **cellule dédiée à la formation et au recrutement** sur le secteur de la logistique. Son objectif est de répondre de façon durable aux besoins de ce type d'entreprises en matière de recrutement et de formation du personnel.

Une première réunion avec les principales entreprises logistiques du département a eu lieu le 19 septembre 2012 au Conseil Général. Elle a permis d'identifier leurs attentes, leurs besoins d'aujourd'hui et les perspectives à venir. Pour compléter les informations recueillies lors de cette réunion et élargir le panel des entreprises associées à la démarche, l'ADE 82 a lancé une enquête complémentaire pour bien identifier les besoins.

Suite à cette réunion et à l'enquête, il est apparu utile de construire un programme d'action organisé de la façon suivante :

- **communiquer sur les métiers de la logistique** auprès du public et des demandeurs d'emplois afin de les « démystifier » et de revaloriser leur image ;
- **mettre en place des modules de formation** qui permettront de disposer, au niveau du département, d'un vivier de personnes opérationnelles et compétentes. Ce vivier servira à la fois aux entreprises déjà implantées pour répondre à leurs besoins et aux nouvelles sociétés qui arrivent sur le territoire ;
- **définir les contours d'un lieu de formation spécifique** sur le modèle du Centre de Formation mis en place à Golfech dans le cadre du chantier de la Centrale.

#### **IV – FAIRE DE LA LOGISTIQUE UN ENJEU DE COMPETITIVITE POUR LES ENTREPRISES TARN-ET-GARONNAISES :**

Tout comme notre réseau de transport scolaire qui constitue une armature indispensable au maintien des écoles en secteur rural, l'existence de dispositifs de transports réguliers de marchandises est primordial pour le maintien de certaines entreprises dans ces secteurs.

De nombreuses entreprises de production situées en secteur rural subissent, en effet, des problématiques dans le transport des marchandises qu'elles produisent. Les transporteurs ont tendance à passer moins fréquemment afin de mieux remplir leurs camions, ce qui constitue un frein à la vente des produits frais et matières premières issues du secteur agricole.

C'est dans ce cadre que l'ADE 82 et l'ARIA (Agence Régionale des Industries Agro-Alimentaires) ont lancé une démarche spécifique afin :

- d'identifier les entreprises de production situées en secteur rural,
- de mieux connaître la façon dont elles organisent leurs flux de marchandises,
- et d'envisager des actions afin de leur faciliter la vie et de les maintenir là où elles sont implantées.

L'objectif de cette démarche est de permettre aux entreprises situées en secteur rural de mieux atteindre leurs marchés pour y vendre leurs produits. Cette action s'inscrit dans la volonté de l'ADE 82 de faire rayonner « Grand Sud Logistique » sur tout le territoire départemental. La plate-forme logistique départementale que nous avons mise en place offre, en effet, aux entreprises la possibilité de massifier leurs flux de marchandises, de les expédier plus rapidement et ainsi d'être plus compétitives en matière de logistique.

L'ADE 82 et l'ARIA ont déjà rencontré une dizaine d'entreprises de productions agro-alimentaires situées en Lomagne, dans les coteaux et dans les gorges de l'Aveyron afin de diagnostiquer de façon précise leurs problématiques et de définir les actions susceptibles de les aider dans leur logistique.

Compte-tenu de ce qui précède, je vous propose de bien vouloir prendre acte de ce rapport d'information.



Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu la délibération de l'Assemblée départementale du 5 juillet 2012 relative au Syndicat mixte d'Aménagement,

Vu l'avis de la commission économie, emploi, promotion et vœux,

Vu l'avis de la commission des finances,

Après en avoir délibéré,

## **LE CONSEIL GENERAL**

– Prend acte des différentes actions conduites par l'ADE 82, concernant le Grand Sud Logistique :

. *Dispositif spécial pour l'emploi logistique :*

- « convention de bienvenue » signée avec l'entreprise qui s'implante, mobilisant les services de l'Etat et l'ensemble des partenaires pour l'accompagnement dans les démarches de recrutement et pour toute autre question liée au recrutement (logement, scolarité des enfants, etc...) ;

. Animation des entreprises de la filière logistique :

- création d'une cellule dédiée à la formation et au recrutement avec la Préfecture de Tarn-et-Garonne ;

. *Faire de la logistique un enjeu de compétitivité pour les entreprises tarn-et-garonnaises :*

- démarche lancée par l'ADE et l'ARIA (Agence régionale des industries agro-alimentaires) pour permettre aux entreprises situées en secteur rural de mieux atteindre leurs marchés pour y vendre leurs produits, l'ADE souhaitant faire rayonner « Grand Sud Logistique » sur tout le territoire départemental.

Acte donné.

Le Président,